

Congrès de l'UNAI

Poitiers
2 et 3 octobre 2025

**“Construisons ensemble
l'avenir des AI”**

 **Centre de conférences Grand Poitiers**



UNION NATIONALE DES
ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES



Catégorie Activité L'Envol



JOBS SAISONNIERS



**Une opportunité
pour les jeunes,
un soutien pour
les collectivités**



Association Intermédiaire
L'Envol
10 Grand Rue, 86240 Smarves

05 49 88 91 29
ai@lenvol86.fr
www.lenvol86.fr



**Rejoignez-nous
pour un échange enrichissant !**

MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

PARTICULIERS ASSOCIATIONS
ENTREPRISES* COLLECTIVITÉS

*Dégrogation des 480h
BTP, Hôtellerie-restauration, Grande distribution



10 Grand Rue, 86240 Smarves
05 49 88 91 29
ai@lenvol86.fr
www.lenvol86.fr

ISABELLE
GÉNIER

SECRÉTAIRE D'ACCUEIL

JAVIER
GONZALEZ

GESTIONNAIRE DE PAIE
COMPTABLE

LUCIE
BONNEAU

DIRECTRICE

CLAIRE
BOUDY
STÉPHANIE
SAVINEAU

CHARGÉES DE MISE À DISPOSITION



PATRICK
MARTINS
SOUSA

ACCOMPAGNATEUR SOCIOPROFESSIONNEL

Notre équipe



MISSIONS

Notre zone géographique d'intervention



53 COMMUNES

Nous intervenons sur les communautés de communes :

- Les Vallées du Clain
- Grand Poitiers
- Haut Poitou

NOS DONNEURS D'ORDRE

COLLECTIVITÉS : 62%

PARTICULIERS : 21%

ASSOCIATIONS : 11%

ENTREPRISES : 6%

ANTENNE MOBILE RURALE

1 fois par mois



10 Grand Rue, 86240 Smarves
05 49 88 91 29
ai@lenvol86.fr
www.lenvol86.fr



CONCRETEMENT

Création des supports de prospection

01

- Référencement des coordonnées de toutes les collectivités
- Création des supports de prospection :
 - . Flyers
 - . Livrable pour les collectivités
 - . Création d'une affiche de recrutement
- Envoi des flyers par mail début d'année avec relance téléphonique et Diffusion sur les réseaux

RDV avec les collectivités fin du 1er trimestre

02

- RDV fixé fin du 1er trimestre avec les collectivités
 - . Explication et Échange sur les modalités de la mise en place du projet
 - . Information (et négociation) tarifaire
 - . Explication de l'outil CTS WEB
- À l'issue du RDV, envoi du devis
- Détermination d'une date pour la réunion de prévention (ASSTV)
- Détermination d'une date de réunion explicative entre les jeunes, les parents, les élus et l'Envol

Réception candidatures et entretien d'embauche

03

- Si recrutement géré par l'Envol :
 - . Diffusion de l'offre sur nos réseaux et auprès des partenaires
 - . Gestion des candidatures et mise en place des entretiens de recrutement
 - . Explication de l'outil CTS WEB
- Si recrutement géré par la collectivité :
 - . La collectivité nous transmet les coordonnées des jeunes retenus
- À l'issue des entretiens d'embauche, courrier envoyé à tous les jeunes pour :

JOBS SAISONNIERS
Une opportunité pour les jeunes, un soutien pour les communes

Vous souhaitez offrir un emploi saisonnier aux jeunes de votre commune ?

L'Envol est la solution.

✓ **Souplesse**
✓ **Adaptabilité**
✓ **Sensibilisation à la citoyenneté**

L'Envol assure la fonction d'employeur et gère la partie administrative.

Pour un devis, contactez-nous :
05 49 88 91 29

Faire appel à l'Envol, c'est valoriser l'économie sociale et solidaire.

05 49 88 91 29 | ai@lenvol86.fr | 10 Grand Rue, 86240 Smarves

- *Communiquer la date de la réunion de prévention
- *Communiquer la date de la réunion explicative
- *Leur demander les documents obligatoires :
 - . Carte d'identité, Carte Vitale, et Carte de mutuelle
 - . Autorisation parentale (pour les mineurs)
 - . Attestation sur l'honneur du niveau scolaire
 - . Extrait du casier judiciaire Bulletin N°3
 - . RIB



CONCRETEMENT

T

Nombre de collectivités en 2025

01

- 2 Collectivités

Nous avons souhaité limiter les partenariats la 1ère année afin d'assurer un suivi de qualité .

ASSTV

02

- Prise de contact avec l'ASSTV pour
 - . La mise en place de la réunion de prévention
 - . Négocier les tarifs des réunions de prévention

En 2025 : 2 réunions de présentation pour un coût de 235€ TTC (au lieu de 119.40€/visite médicale).

Nombre de recrutements

03

- 40 jeunes ont été recrutés pour les 2 collectivités dont :
 - . 38 pour l'une
 - . 4 pour l'autre

Nombre d'heures de travail réalisées

04

- 1952.26 heures. Rémunération des jeunes = 23192.84€
- Facturation de 39549.75€
- Bénéfice (hors temps de travail des permanents) = 16121.91€ (déduction réunion de prévention)

AVANTAGES

05

- Pour la collectivité :
 - . Faire découvrir les métiers de la collectivité aux jeunes habitants et à leurs parents
 - . Baisse des dégradations au sein des communes
 - . Pas de gestion administrative/Gain de temps
- Pour les jeunes :
 - . Découvrir le monde du travail
 - . Sensibilisation aux biens et patrimoines des communes
 - . La rémunération
- Pour l'Envol :
 - . Se faire connaître et Développer des partenariats. L'objectif est de proposer d'autres types de MAD auprès de la collectivité
 - . Assurer une rentrée financière pendant les périodes creuses de vacances scolaires
 - . Présenter les services de l'AI aux parents pendant la réunion explicative afin de toucher de potentiels futurs DO Particuliers

L'Envol
VOUS REND SERVICE

<https://www.youtube.com/watch?v=uaZm1z0U18>

10 Grand Rue, 86240 Smarves

05 49 88 91 29

ai@lenvol86.fr

www.lenvol86.fr



JOBS SAISONNIERS

Merci de votre attention



Association Intermédiaire
L'Envol

10 Grand Rue, 86240 Smarves

05 49 88 91 29

ai@lenvol86.fr

www.lenvol86.fr



Rejoignez-nous
pour un échange enrichissant !